LES QUODLIBETS I ET XIV DE GÉRARD D'ABBEVILLE, MAÎTRE EN THÉOLOGIE AU XIII° SIÈCLE. Édition avec introduction et commentaire

PAR PHILIPPE GRAND

PREMIÈRE PARTIE GÉRARD D'ABBEVILLE

CHAPITRE PREMIER

Gérard d'Abbeville, maître en théologie à l'Université de Paris de 1260 environ à 1272, collègue de Guillaume de Saint-Amour et de Robert de Sorbon, est longtemps resté oublié dans l'ombre de Guillaume de Saint-Amour, le principal meneur des maîtres séculiers lors de la grande querelle qui opposa ceux-ci aux maîtres mendiants, entre 1250 et 1270. Seules, ses œuvres polémiques ont été étudiées et partiellement éditées. Des travaux récents ont permis de découvrir dans ses quodlibets une théologie et une philosophie cohérentes, d'esprit augustinien et illuministe, apparentées aux doctrines professées par les franciscains.

CHAPITRE II

La vie de Gérard d'Abbeville est peu connue car il n'a guère parlé de luimême dans ses œuvres. Nous savons par son testament qu'il était fort riche. Il avait hérité de la bibliothèque de Richard de Fournival, chancelier de l'Église d'Amiens, et la légua à sa mort à la Sorbonne, dont il avait probablement été, en 1257, cofondateur avec Robert de Sorbon, son exécuteur testamentaire. Archidiacre du Ponthieu, il tirait d'importantes ressources de ses nombreux bénéfices. Son œuvre écrite et l'activité qu'il déploya à l'Université donnent à penser qu'il résida presque toujours à Paris, où il prit la relève de Guillaume de Saint-Amour (exilé depuis 1256) à la tête des maîtres séculiers menacés par les dominicains et les franciscains dans leur prépondérance à la Faculté de théologie.

En 1269-1271, saint Thomas d'Aquin, du côté des ordres mendiants, et Gérard d'Abbeville, du côté des maîtres séculiers, furent les acteurs principaux de la querelle. Après 1271, Thomas retourna en Italie et Gérard ne fit plus parler de lui jusqu'à sa mort, le 8 novembre 1272.

DEUXIÈME PARTIE ÉDITION DES QUODLIBETS I ET XIV

CHAPITRE PREMIER

LES MANUSCRITS

Les quodlibets de Gérard d'Abbeville sont conservés dans deux manuscrits principaux, à Paris (Bibl. nat., lat. 16405) et à Rome (Vat., lat. 1015).

Ils sont tous les deux contemporains de Gérard d'Abbeville. Le manuscrit parisien lui appartint, le manuscrit romain porte l'ex-libris d'un clerc rouennais, Guillaume de Greinville.

Les questions 1, 5 et 6 du quodlibet XIV sont également contenues dans le manuscrit Bibl. nat., lat. 16297, qui est un spicilège d'œuvres connues au XIII^e siècle ayant appartenu au maître séculier Godefroid de Fontaines, à la fin du siècle.

CHAPITRE II

TEXTE

Le manuscrit Bibl. nat., lat. 16405, a été adopté comme manuscrit de base.

TROISIÈME PARTIE COMMENTAIRE

CHAPITRE PREMIER

LE QUODLIBET I

Le quodlibet l se compose de trois groupes de questions : sur la grâce et la charité, sur l'âme, et sur les dîmes. Ce dernier groupe n'est point étudié.

A. Grâce et charité. — La théologie morale de Gérard d'Abbeville dérive de celle de Pierre Lombard et des mystiques victorins à travers Alexandre de

Halès. A la différence de P. Lombard, il n'identifie pas la charité à l'Esprit-Saint. Cependant, il conçoit une analogie entre le mouvement de l'Esprit-Saint dans la Trinité et le mouvement de la grâce dans l'homme sous la forme de la grâce prévenante et retournant au Père sous la forme de la grâce sanctifiante chargée de l'amour de l'homme.

Le maître étudie l'exercice de la charité et sa valeur aux yeux de Dieu. Il n'est demandé à l'homme qu'une acceptation de l'amour de Dieu (saint Bernard) et, dans la mesure où Dieu s'aime lui-même à travers la charité de l'homme, cette charité est infinie et vaut à l'homme un mérite de justice. L'homme lui-même ne saurait gagner qu'un simple mérite de convenance.

Les questions sur la grâce et la charité sont traitées dans le moule scolastique déjà imprégné des catégories d'Aristote. C'est ainsi que Dieu est le « moteur » de la charité, elle même « forme » de l'homme.

Gérard d'Abbeville définit admirablement ce que nous appelons charité institutionnelle en fondant sur la charité la justice sociale. Il montre la relativité du droit de propriété individuelle né de l'égoïsme humain. Il revendique ce droit de propriété pour tous les hommes. Dieu a créé l'homme roi du monde, et l'homme a six raisons de régner sur le monde : sa noblesse d'image de Dieu, le droit naturel, le droit écrit, la providence divine, la grâce et enfin le droit coutumier. Gérard aborde ainsi en juriste averti le problème de la charité concrète et organisée.

En résumé, Gérard d'Abbeville professe une théologie illuministe fondée sur un dynamisme profond lié au dynamisme même de la Trinité. La charité est divine dans sa racine, humaine dans ses fruits. La base de la charité est d'ordre ontologique (elle est la « forme » de l'être), son expression concrète est d'ordre moral et social.

B. Questions sur l'âme. — A l'occasion du problème de la motion locale et de l'autonomie de l'âme séparée, Gérard d'Abbeville étudie le mystère de l'union de l'âme et du corps. Il a adopté comme tous les philosophes du XIIIe siècle, la définition aristotélicienne de l'âme forme du corps, mais, comme Platon, il veut sauver son indépendance, exalter sa légèreté en contraste avec la lourdeur du corps. Il ne parvient pas à concilier dans une vision chrétienne le dualisme platonicien et l'hylémorphisme aristotélicien.

CHAPITRE II

LE QUODLIBET XIV

Le quodlibet XIV (décembre 1269) comprend essentiellement cinq groupes de questions : sur les états de perfection dans l'Église, la volonté humaine, la toute-puissance de Dieu, l'âme et la connaissance intellectuelle, l'éternité du monde. Le dernier groupe n'est pas étudié (le maître affirme l'union du temps et du mouvement, mais ne sait comment intégrer la conception « rectiligne » de Platon, et réfute par voie d'autorité la thèse « circulaire » ou « cyclique » d'Aristote).

A. Les états de perfection. — Dans une longue question, Gérard d'Abbeville, polémiste passionné, réfute le chapitre xx de l'opuscule De perfectione

vite spiritualis de saint Thomas d'Aquin qui affirme que, seuls, les évêques et les religieux sont en état de perfection, mais non pas les curés, ni même les archidiacres qui n'ont leur paroisse ou archidiaconé que par simple commission de l'évêque. Thomas réfutera à son tour Gérard en ajoutant cinq chapitres au De perfectione vite spiritualis et en résumant ses thèses dans la question 17 de son quodlibet III (mars 1270).

Gérard d'Abbeville est le premier théologien chez qui l'on trouve, dans une ecclésiologie cohérente, les premiers linéaments de la théorie conciliaire, n'accordant au pape qu'une primauté de juridiction. Il croit à une hiérarchie d'institution évangélique (par le Christ), non pontificale. L'influence du Pseudo-Denys semble très forte chez lui et il croit à un ordre immuable de l'Église à l'image de l'ordre angélique. Il affirme le primat de la contemplation non pas sur l'action, mais au cœur même de l'action, et ne comprend pas la vocation contemplative, exilant l'ordre monacal en marge de l'institution de l'Église. Sa conception féodale et corporative de l'Église lui fait revendiquer pour le clergé séculier le monopole absolu de la charge des âmes.

Les idées de Gérard d'Abbeville devaient porter de rudes coups aux ordres mendiants, de son vivant et après sa mort, où elles survécurent à son nom vite oublié. C'est Gérard d'Abbeville qui, le premier, instaura la tradition gallicane de l'Université de Paris. Il semble avoir été plus discret et plus efficace que Guillaume de Saint-Amour qui n'a pas laissé une synthèse ecclésiologique

cohérente.

- B. La volonté. En réaction contre le déterminisme averroïste développé par le statut de 1255 à la Faculté des arts, qui autorisait l'étude de la Métaphysique d'Aristote, Gérard d'Abbeville, aux côtés des franciscains, défend une anthropologie volontariste inspirée de saint Jean Damascène. Il lie la liberté, non point à la raison, mais à la volonté souveraine de l'homme. La volonté est une puissance active, car elle a pouvoir sur elle-même plus que l'objet appétible n'a prise sur elle.
- C. La toute-puissance de Dieu. Averroès interpose entre Dieu et la créature des intelligences, ou sphères motrices les unes des autres, dont la dernière est l'intellect agent. Gérard d'Abbeville croit à l'immédiateté de la puissance créatrice de Dieu et nie l'existence de toute matière prime incréée. Dieu est pur agent (il n'a pas besoin d'autres agents), il est éternel, simple, infini. C'est pourquoi il ne saurait souffrir d'associé, même subalterne, dans l'œuvre de création.

Mais plus que dans la création, la toute-puissance de Dieu se manifeste dans le mystère de la Trinité, où Dieu s'engendre lui-même : l'infini engendre l'infini dans l'immuable procession de l'Esprit d'Amour.

D. L'âme et la connaissance intellectuelle. — Gérard accepte intégralement la définition d'Aristote : « L'âme est la forme du corps ». Elle est en essence sa forme, elle ne l'emprunte pas. Elle est tout entière dans tout le corps et tout entière dans chaque partie. Elle est l'acte du corps, c'est-à-dire sa vie dans l'être et dans l'agir. Mais Gérard d'Abbeville affirme implicitement l'hylémorphisme de l'âme, comme saint Bonaventure, en maintenant simultanément sa perfection lorsqu'elle est unie au corps et sa perfection lorsqu'elle en est séparée.

Elle est alors infiniment plus subtile, bien qu'elle reste composée de possible et d'actuel. Gérard d'Abbeville n'ose pas affirmer, comme saint Thomas, que l'âme est une forme pure, en essayant d'intégrer la définition d'Aristote au platonisme chrétien.

Comme saint Augustin, comme saint Thomas, Gérard d'Abbeville croit à la perception intuitive immédiate de l'âme par elle-même. Cette perception est habituelle, et devient actuelle par une réflexion non continue, c'est-à-dire

par un retour conscient sur elle-même.

Le maître adopte la théorie aristotélicienne de la connaissance, qu'il christianise à l'aide du *De Trinitate* de saint Augustin. Il ne croit pas à ce qui deviendra l'innéisme cartésien, mais à une conceptualisation du monde sensible par le canal des sens et des facultés sensorielles. Sa noétique est donc réaliste et il admet l'induction scientifique.

C'est en augustinien illuministe qu'il aborde la métaphysique de l'âme. Le mouvement intérieur des facultés de l'âme, mémoire, intelligence, volonté, participe directement au mouvement de la Trinité. L'être le plus profond de

l'homme est l'image de Dieu en lui.

CONCLUSION

Gérard d'Abbeville est un théologien typique de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il nous permet de voir que les luttes doctrinales à cette époque n'opposent plus les partisans d'Aristote à ses adversaires, mais les partisans d'un aristotélisme intégral aux partisans d'une synthèse (trop souvent réduite à un syncrétisme) d'Aristote et de la tradition platonisante. Gérard d'Abbeville lutte sur plusieurs fronts, en juriste, en théologien et en philosophe et il semble bien qu'il fut d'un grand poids lors de la condamnation des propositions déterministes en décembre 1270 par l'évêque Étienne Tempier. Il est le dernier grand archidiacre de l'Église et, à ce titre, représente l'arrière-garde intelligente des prélats de son époque. Mais il est aussi le premier théoricien du gallicanisme encore indépendant de l'autorité royale.

